Economie / Atelier du Tremplin : Artistes, créateurs, protégez vos oeuvres avec la propriété intellectuelle

Mardi 24 septembre à 14h

Mardi 24 Septembre 2024, de 14h à 17h, à la pépinière et incubateur d'entreprises Le Tremplin Val Parisis à Sannois, se déroulera l'atelier :

"Artistes & créateurs : comment protéger ses créations avec la propriété intellectuelle ?"

Le droit d'auteur est un aspect fondamental de la propriété intellectuelle, essentiel pour protéger les créations originales de votre entreprise. Que vous soyez un jeune entrepreneur ou en pleine création de votre projet, comprendre et sécuriser vos droits d'auteur est crucial pour préserver la valeur de votre travail et éviter les litiges futurs.



C'est avec plaisir que nous accueillerons Aurore BONAVIA, avocate au Barreau du Val d'Oise qui animera cet atelier.

Entrepreneurs, porteurs de projet du territoire de l'agglomération Val Parisis, participer à cet atelier sur le droit d'auteur est une occasion idéale pour venir poser vos questions et échanger avec d'autres entrepreneurs et porteurs de projets.

C'est une opportunité pour garantir la pérennité de votre entreprise tout en protégeant vos actifs les plus précieux. Ne laissez pas le hasard décider de l'avenir de vos créations !

Infos pratiques

Atelier organisé par Le Tremplin Val Parisis, pépinière et incubateur d'entreprises

Parking gratuit sur place

Liens utiles
Inscrivez-vous
Contact

letremplin@valparis.fr

01 39 80 33 12

Date
Mardi 24 septembre, 14:00 - 17:00

Coordonnées

Le Tremplin Val Parisis
2 esplanade de la gare
95110